

**Corrigendum 1 au
Document WSIS-II/PC-2/DOC/3(Add.1)(Rév.1)-F
22 février 2005
Original: anglais**

**Proposition du Président du Sous-Comité
(Sur la base des travaux des Groupes de rédaction *ad hoc*)**

**RÉVISION DU CHAPITRE DEUX DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE
(PARAGRAPHES 18 ET 23)**

18 Nous sommes très encouragés de constater que les progrès réalisés dans les techniques des communications et les réseaux de données à grand débit offrent aux pays en développement et aux pays à économie en transition de plus en plus de possibilités de participer au marché mondial des services issus des TIC sur la base de leurs avantages relatifs. Ces nouvelles possibilités offrent à ces pays une solide base commerciale pour les investissements dans les infrastructures TIC. [Les gouvernements doivent donc prendre des mesures, dans le cadre des politiques nationales de développement, pour aider à créer un environnement concurrentiel et propice aux investissements nécessaires dans l'infrastructure des TIC et au développement de nouveaux services

18 Variante 1: et aucun pays ne devrait prendre des mesures susceptibles de décourager, d'entraver ou de prévenir la participation de ces pays au marché mondial des services issus des TIC.]

18 Variante 2: . Nous reconnaissons aussi qu'il est important d'éliminer les difficultés concernant la participation de ces pays au marché mondial des services issus des TIC.]

18 Variante 3: Il est impératif que des politiques nationales encouragent activement la participation de ces pays au marché mondial des services issus des TIC.

18 Variante 4: En conséquence, tout doit être fait pour supprimer les obstacles susceptibles de décourager, d'entraver ou de prévenir la participation d'un pays au marché mondial des services issus des TIC.

Nouveau 18bis Nous prenons note du fait que les problèmes rencontrés pour élargir la portée d'un contenu de l'information accessible et utile dans les pays en développement sont nombreux. Le problème du financement des diverses formes de contenu et d'application en particulier doit faire l'objet d'une attention nouvelle, car il a souvent été négligé du fait que l'accent était mis sur l'infrastructure des TIC.

23 *23 Variante 1:* [Nous n'ignorons pas que les politiques actuelles de financement des TIC pour le développement ont été inadéquates dans un certain nombre de domaines et que la demande potentielle de financement peut être supérieure aux ressources existantes]

23 Variante 2: [Nous n'ignorons pas que les politiques actuelles de financement des TIC pour le développement ont accordé jusqu'ici une attention insuffisante aux secteurs suivants:]

- a) programmes de renforcement des capacités en TIC, documentation, outils, initiatives de financement et de formation spécialisée dans l'enseignement, particulièrement pour les régulateurs et autres employés et organismes du secteur public;
- b) accès aux télécommunications et connectivité pour la fourniture de services et d'applications TIC dans les zones rurales excentrées, les petits Etats insulaires en développement et d'autres lieux présentant des défis technologiques et commerciaux sans équivalent;
- c) infrastructure dorsale régionale, réseaux régionaux, points d'accès au réseau et projets régionaux connexes, pour connecter les réseaux par-delà les frontières et dans les régions économiquement défavorisées qui peuvent avoir besoin de politiques coordonnées, y compris de cadres juridiques, réglementaires et financiers et de capitaux de démarrage, et qui bénéficieraient de l'échange d'expériences et des meilleures pratiques;
- [d) capacité large bande pour faciliter la prestation d'une plus large gamme de services et d'applications, promouvoir les investissements et fournir l'accès à l'Internet à des prix abordables, aussi bien aux utilisateurs existants qu'aux nouveaux utilisateurs;]
- e) assistance coordonnée pour les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement, afin d'améliorer l'efficacité et d'abaisser les coûts de transaction associés à la fourniture d'un appui par les donateurs internationaux;
- f) applications TIC et contenu pour l'intégration des TIC dans la mise en oeuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté et les programmes sectoriels de développement, en particulier en ce qui concerne les soins de santé et l'éducation, l'agriculture et l'environnement;

[Nouveau 23 g) maintenance de l'infrastructure des TIC et viabilité des projets liés à la société de l'information;]

[Nouveau 23 i) financement des petites et moyennes entreprises et des microentreprises;]

[Nouveau 23 j) développement et production au niveau local d'applications et de technologies TIC par les pays en développement;]

[Nouveau 23 k) *[supprimé]*]

[Nouveau 23 l) activités sur la réforme institutionnelle liée aux TIC et renforcement des capacités concernant le cadre juridique et réglementaire;]

[Nouveau 23 m) études visant à déterminer la structure optimale et les changements à apporter aux méthodes de travail dans le cadre des entreprises pour optimiser l'incidence et l'efficacité des projets TIC et des projets à fortes composantes TIC;]

[Nouveau 23 n) initiatives des collectivités locales et initiatives communautaires offrant des services TIC aux communautés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'amélioration des moyens de subsistance, etc.]